

COMMUNE DE LE HOUGA
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-44
Séance du 25 Juillet 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents :

13

Procurations : 2

Excusés : 0

Date

convocation :

17/07/2023

Date

affichage :

17/07/2023

Le vingt-cinq juillet 2023, à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire

Présents : FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BIGOT Jean Jacques, DARZACQ Sandrine, DARZACQ DOAT Anne, DESJARDINS Lionel, GASPAROTTO Éric, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

Procuration : Madame BARBE Guilaine à Madame FEUILLET GALABERT Patricia, Monsieur LACAMPAGNE André à Monsieur GASPAROTTO Éric.

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame DARZACQ Sandrine a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Convention ENEDIS/Commune

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre des travaux d'aménagement du parc Lacome il a été nécessaire de déplacer le coffret électrique existant sur la parcelle AH 171.

Dans le cadre de ces travaux une convention de servitude a dû être établie entre la Commune et ENEDIS.

Madame le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de LE HOUGA, à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer la convention de servitude entre la Commune et ENEDIS dans le cadre des travaux de déplacement du coffret électrique sur la parcelle AH 171.

Reçu à la Sous-Préfecture
de Condom

le 31 JUIL. 2023



Pour extrait certifié conforme
Fait et délibéré, les jours, mois et an
susdits

Le Maire,

Patricia FEUILLET GALABERT

